



**PAROISSE SAINTE CLOTILDE
DE CHAMBOURCY-AIGREMONT**

Dimanche 13 septembre 2020
24^{ème} dimanche ordinaire

« Pense à ton sort final et renonce à toute haine »

Nous vivons de projets ! la première lecture de ce dimanche nous invite à voir notre vie comme un grand projet. C'est pourquoi nous sommes invités à regarder le terme de notre vie sur terre, le terme de notre pèlerinage sur terre. Ce terme c'est l'accueil du pardon de Dieu qui nous ouvre la vie éternelle au Paradis, qui est exprimé dans la parabole de l'Évangile par la remise des dettes du sujet de la part du roi. L'autre terme possible de notre vie c'est l'Enfer qui provient du refus de donner le pardon que nous même avons reçu de Dieu, car alors on se ferme à la vie divine.

Quel est le but de ma vie ? Quel est mon projet ? Si mon projet est de voir Dieu alors il me faut me donner les moyens d'y tendre sachant que sans Jésus je ne peux rien. Parmi ces moyens il y a le pardon et la remise des dettes qui nous sont donnés en exemple dans les lectures.

Mais l'émerveillement devant la générosité, devant l'amour de Dieu est ce qui nous permet de pardonner comme nous sommes pardonnés, d'aimer comme nous sommes aimés. La parabole de l'Évangile nous présente la disproportion entre ce que Dieu, le roi dans la parabole, remet et ce que nous sommes invités à remettre, à pardonner à nos contemporains. Le prix de mon salut, c'est l'Incarnation du Fils de Dieu le Père, sa Passion et sa mort : voilà ce que chacun d'entre nous coûte à Dieu le Père. Dès lors comment nourrir de la haine, de la colère ou du ressentiment contre quelqu'un ? Comment ne pas s'engager résolument dans la voie de la réconciliation, du pardon pour avoir part avec Jésus à la Résurrection ?

En ce début d'année pastorale, regardons personnellement, en famille, ce que nous mettons en place pour contempler la grandeur de Dieu et ainsi recevoir de Dieu le discernement des moyens à mettre en place pour tendre ensemble et personnellement vers notre but : Voir Dieu !

p. Vianney de Lacotte

Messe d'installation du père Vianney de Lacotte par Monseigneur Bruno Valentin

Samedi 19 septembre, 18h30 à l'église sainte Clotilde.

La messe sera suivie d'un apéritif et d'un repas partagé à la maison paroissiale
(voir bulletin au fond de l'église)

Mieux comprendre la messe d'installation d'un curé

(extrait de www.catholique78.fr)

Le curé d'une paroisse reçoit sa charge pastorale de l'évêque qui lui attribue trois missions : enseigner, sanctifier, gouverner. Cette installation fait partie intégrante d'une célébration liturgique. Présenté comme « un pasteur, un père irremplaçable » par la Congrégation Romaine du Clergé[1]., le prêtre est celui qui guide sa communauté vers le Christ et vers le Père, à l'image du bon pasteur. Le curé représente le « Christ Tête » et « favorise la communion entre l'Église locale, diocésaine et universelle »

Mission d'enseigner

L'évêque confie au nouveau curé la charge de transmettre la Parole de Dieu et de l'enseigner. Il a charge de faire connaître à travers la prédication, la catéchèse et tout autre forme de réflexion spirituelle et d'approfondissement doctrinal « la vérité de l'Évangile » [2] en lien avec les préoccupations de notre monde : « S'ils veulent vraiment atteindre l'esprit des auditeurs, [les curés] ne doivent pas se contenter d'exposer la parole de Dieu de façon générale et abstraite mais ils doivent appliquer la vérité permanente de l'Évangile aux circonstances concrètes de la vie »[3]. Le curé a à cœur que chacun puisse grandir en liberté et en responsabilité. Il veille aussi à ce que la communauté participe à l'édification de la société en développant la solidarité et la charité.

Mission de sanctification

En présidant l'Eucharistie -de laquelle découlent tous les sacrements- le curé participe à la mission épiscopale de sanctification des fidèles. Il veille à ce que les sacrements soient donnés et que la communauté paroissiale soit habitée par le goût de la prière. Il fait de l'Eucharistie, signe de l'unité de l'Église, la force et la joie des fidèles. Par le baptême, l'eucharistie, la réconciliation, le mariage ou encore l'onction des malades, il permet à la communauté d'entrer en communion avec le Christ.

Mission pastorale

Le curé prend part enfin pleinement à la charge de l'évêque de rassemblement et de communion dans la paix et l'unité. Dans le rituel d'installation, l'évêque souligne : « Vous travaillerez à établir entre tous la communion de la foi et de la charité, rendant ainsi visible, en cette paroisse, le mystère de l'Église, corps mystique du Christ. Que votre ministère de gouvernement se déroule dans la paix et qu'il soit empreint de miséricorde et d'amour fraternel. » Le curé porte une attention particulière à ce que chacun se sente accueilli dans la communauté paroissiale. Dans le rituel d'installation, les fidèles de la paroisse reçoivent exceptionnellement la paix du Christ de la part de leur curé et reconnaissant ainsi la paix et l'autorité qui lui sont confiées.

Désigné explicitement par son ordination pour servir, le prêtre porte sa mission curiale dans l'écoute, le travail et la réflexion avec la communauté paroissiale. Cette dernière participe pleinement à la transmission de l'Évangile, notamment en soutenant les décisions et en restant force de proposition bienveillante. « Au milieu de tous les baptisés, les prêtres sont des frères parmi leurs frères, membres de l'unique Corps du Christ dont la construction a été confiée à tous » [4]. Une façon de dire que si le curé doit marcher devant, comme chef et pasteur de la communauté, il ne marche pas seul...

[1] *Le prêtre, pasteur et guide de la communauté paroissiale*, Congrégation Romaine du Clergé – Octobre 2002.

[2] Galates 2,5

[3] *Presbterorum ordinis*, n°4

[4] *Presbterorum ordinis*, n°9

Erratum

Certaines feuilles avec les horaires de messe dominicale du trimestre ont une erreur. **Lorsqu'il y a la messe le dimanche soir à Orgeval, la messe est à 18h30** et non à 18h comme cela a pu être inscrit. Merci de corriger si vous avez la mauvaise feuille.

Absence du père Vianney du 21 au 25 septembre

Monseigneur Aumônier m'a demandé l'an dernier de commencer une formation à l'accompagnement spirituelle, laquelle se déroule sur deux ans. Un jour par mois je serai absent et deux fois dans l'année je serai absent pendant une semaine. Je serai donc absent du 21 au 25 septembre : **il n'y aura pas de permanence du curé cette semaine-là !**

J'espère qu'un de mes confrères pourra venir célébrer la messe en semaine, je vous en informerai dans le prochain bulletin paroissial.

Je vous remercie de votre compréhension !

La paroisse...

Rappel des consignes de sécurité sanitaire

Voici un rappel des consignes sanitaire que notre évêque en accord avec le préfet nous demande de respecter dans lors de nos célébrations :

— Pour les fidèles de plus de 11 ans, le port du masque est obligatoire tout au long de la célébration, et jusque dans les échanges extérieurs sur le parvis dès lors qu'ils impliquent une certaine promiscuité. Les prêtres sont priés de porter le masque lors des processions d'entrée et de sortie, ainsi que pour donner la communion. Il leur est demandé à eux aussi de garder le masque sur le parvis pour les salutations de fin de messe.

Cette contrainte du port du masque est à vivre tout simplement comme un acte de charité fraternelle, destinée à protéger et à rassurer les autres plus encore que soi-même.

— Le gel hydro-alcoolique doit être maintenu à disposition à l'entrée des églises. Les prêtres se l'appliqueront toujours avant de donner la communion.

— il n'y a plus de restriction globale et systématique de capacité d'accueil dans nos églises. Il est seulement demandé dans la mesure du possible de garder une place assise libre entre les personnes, sauf si celles-ci appartiennent au même foyer (couple, famille, etc.).

Catéchisme

Il est encore possible de venir inscrire vos enfants en venant à la permanence du père Vianney.

Le mois de septembre est aussi le temps favorable pour en parler aux amis de vos enfants !

Nous sommes aussi à la recherche de catéchistes :

Contactez Rozen Chaumontet catechisme.steclotilde78@gmail.com

Adoration eucharistique

L'adoration, la soumission amoureuse au Christ Jésus présent dans l'Eucharistie, porte notre vie paroissiale depuis des années. C'est une belle et sainte habitude que beaucoup d'entre nous avons, de prendre du temps pour être dans la contemplation du Mystère de la présence de Dieu au milieu de nous, pour puiser dans le cœur de Jésus la force d'aimer comme il nous y invite car lui-même dans l'adoration pose son regard sur nous et nous aime !

Pour des raisons d'organisation, l'adoration prévue en journée du mardi matin au jeudi midi, ne pourra avoir lieu que s'il y a des adorateurs qui présentent notre paroisse, notre monde au Seigneur.

Renseignement et inscription auprès de Christine Caubert à l'adresse adoration.sainteclotilde@gmail.com

Les intentions de messe...

Sam 12	Morainvilliers	18h30	Louis et Denise SAVIGNY- Philippe CHASSAING
Dim 13	Chambourcy	10h30	Marie-Thérèse HASSLER
	Orgeval	18h30	Françoise FILLON
Mar 15	Chambourcy	8h45	Marie-Thérèse PRUVOST
Mer 16	Orgeval	8h45	Agathange HALLOPEAU
Jeu 17	Chambourcy	8h45	Pour les vocations
Ven 18	Orgeval	8h45	Philippe CHASSAING
Sam 19	Chambourcy	18h30	Pour les paroissiens
Dim 20	Orgeval	10h30	Pour les paroissiens

Cette semaine nous prions :

- **Pour notre défunte :** Mme Micheline Goupy
- **Pour le nouveau baptisé :** Victor BARBARAY
- **Pour le groupe scout** qui fait sa rentrée ce week-end

PAROISSE SAINTE CLOTILDE - 36 Grande Rue - 78240 Chambourcy

Secrétariat : Claire-Marie Ginet - mardi et jeudi de 10h à 12h

Accueil : mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h

Permanence du père Vianney de Lacotte au presbytère mardi 17h-18h30 mercredi 18h-19h30

Confession : Mardi et jeudi 9h15-9h45 dans l'église pendant l'adoration
et pendant les permanences

 01 39 65 31 05 - paroisse.chambourcy.aigremont@gmail.com